

BUDGET 2018

Le compte administratif sera voté le 27 juin. L'occasion de revenir sur l'exécution du budget 2018. Une année qui restera marquée par un fort niveau d'investissement rendu possible grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la dette.



Des charges de fonctionnement stables par rapport à l'année précédente :

31,4 M€

Elles permettent ainsi un fort autofinancement pour les investissements.



Plus de 16 M€ investis en 2018, soit **247 €** investis en 2018 par habitant



Exemples d'investissements réalisés :



5,3 M€ en travaux de voirie



1,08 M€ pour les voies vertes



1,08 M€ pour le port de Capbreton et le lac d'Hossegor

SOUTENIR LES ENTREPRISES

Une priorité depuis 2014

MACS a un rôle d'aménageur économique du territoire et accompagne les entreprises dans leur développement, aussi bien dans leur parcours foncier que pour soutenir leurs investissements.

AIDE À L'ACQUISITION FONCIÈRE

Dans le cadre de ses missions en matière d'aménagement économique, MACS est responsable de l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'ensemble des zones d'activités économiques. La Communauté de communes gère aujourd'hui 29 zones d'activités économiques et travaille en partenariat avec le Conseil Départemental des Landes sur le développement de 2 parcs d'activités importants : Atlantisud et Pédebert.

Afin de répondre aux demandes toujours plus nombreuses des entreprises, et n'ayant actuellement plus de lots disponibles sur le territoire, MACS étudie actuellement 17 projets d'extension ou de création de nouvelles zones d'activités. **4 projets sont déjà bien avancés avec des travaux qui démarrent en septembre sur les zones de Tinga à Magescq, Cramat à Soustons, Marlé à Tosse et La Haurie à Saubrigues.**

Depuis 2014, la Communauté de communes a permis, par la vente et la revente de différentes parcelles, à de nombreuses entreprises de s'installer sur son territoire.

46 parcelles vendues ou revendues, ce qui représente :

- **133 378 m²** dédiés à l'installation d'entreprises
- **220 emplois** pérennisés sur le territoire

AIDES AU DÉVELOPPEMENT ET À L'INNOVATION

Dans le cadre de son soutien en matière de développement économique, MACS participe au financement des structures d'accompagnement des porteurs de projets de son territoire, ou soutient la création de différentes initiatives locales, dans les domaines de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'accueil d'entreprises (espaces de coworking), ou de l'animation territoriale (événements économiques,...).

Par ailleurs, depuis janvier 2019, un nouveau règlement d'intervention a été mis en place permettant aux entreprises du territoire de bénéficier de prêts publics pour faciliter leur investissement en matériels productifs.

890 000 €

ont été investis par MACS depuis 2014, pour accueillir de nouvelles entreprises et accompagner le développement des entreprises existantes.

Plus d'infos pour les entreprises sur cc-macs.org, rubrique économie

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAL

La transition énergétique du patrimoine communal fait partie des priorités d'actions identifiées de la feuille de route TEPOS mise en place par MACS en 2015.



Les travaux de rénovation énergétique effectués par la commune de Tosse ont permis de réduire de 88 % les besoins énergétiques de la mairie. Ils ont été financés par MACS à hauteur de 103 000 €.

UN GISEMENT D'ÉCONOMIES

La consommation énergétique de l'ensemble du patrimoine des communes de MACS (bâtiments, éclairage public, véhicules) a été évaluée à 3 millions d'euros en 2012 soit environ l'équivalent de 50 euros par habitant. Les bâtiments communaux constituent le premier gisement d'économie d'énergie puisqu'ils représentent en moyenne près de trois quarts des consommations énergétiques d'une commune.

LA PARTICIPATION DE MACS

MACS a mis en place un fonds de concours pour la transition énergétique en Juin 2015 qui prend en charge 50 % des investissements des communes contribuant à la transition énergétique. Ce fonds privilégie, les rénovations globales des bâtiments à des niveaux « basse consommation » ainsi que le recours aux matériaux biosourcés.

PREMIER BILAN

Depuis 2015, **la participation de MACS à hauteur de 1,1 M €** (dont 650 000 € financés dans le cadre du programme TEPCV) a permis :

- **la construction ou rénovation aux normes BEPOS de 65 bâtiments communaux**, représentant un montant global de travaux de 6,5 M € HT ;
- **l'acquisition, pour les communes, de 6 véhicules à énergie alternative.**

TOUJOURS PLUS DE MOBILITÉ

YÉGO plages

À compter du samedi 6 juillet, YÉGO devient YÉGO Plages pour assurer un accès facile et gratuit aux plages.

YÉGO Plages, c'est :

- la gratuité sur l'ensemble du réseau ;
- des lignes estivales pour desservir les plages du littoral : Moliets, Messanges, Vieux-Boucau, Soustons, Seignosse, Hossegor, Capbreton et Labenne ;
- des bus circulant tous les jours même le dimanche.

Les fiches horaires sont disponibles en mairie et en office de tourisme.

L'APPLI VÉLY

Découvrez l'appli Vély qui combine calcul d'itinéraire et le guidage à vélo en temps réel. Avec cette appli, vous pouvez choisir le trajet adapté à vos envies (itinéraire recommandé, sécurisé ou rapide) pour la destination de votre choix.

17 circuits de balades sont proposés pour découvrir le territoire de MACS, tout en vous assurant de ne pas passer à côté des points d'intérêts qui jalonnent votre parcours grâce au guidage en temps réel.

L'appli Vély est disponible gratuitement sur tablette ou smartphone pour IOS et pour Android.



YÉGO : DES NOUVEAUTÉS À LA RENTRÉE

Avec des trajets supplémentaires, de nouveaux arrêts et une amélioration des correspondances TER, YÉGO s'adapte au mieux aux besoins des habitants.

- des trajets supplémentaires le samedi sur la ligne 1A et 2
- optimisation des correspondances entre la ligne 2 et les TER en gare de Saint-Vincent-de-Tyrosse
- création de nouveaux arrêts (ZA à Tosse, Moliets, etc).

Plus d'infos sur mobi-macs.org



RÉUNION PUBLIQUE SUR LA MOBILITÉ

Les questions de mobilité et de transport sur le territoire vous interpellent ? MACS se lance dans une démarche de réflexion sur cet enjeu stratégique pour le territoire et invite les habitants à venir s'exprimer lors d'une **réunion publique qui aura lieu à Tosse, le 4 juillet 2019 à 18h30, salle Marenne.**

Inscription en ligne www.cc-macs.org

CONTACT PRESSE
Marion Parailous
06 37 32 94 47

